Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 029-212901631-20261029-2026_069-DE

COMMUNE DE
PLEYBER
CHRIST

N° d'ordre de la délibération :
N°2026-069

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 13
Votants : 22

Objet :
Commission locale d'évaluation des charges transférées – Désignation

Date de convocation :
23/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 octobre à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Pleyber-Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien KERGUILLEC.

Étaient présents : Julien KERGUILLEC, Tangi BRETON, Alexandre BOUGET, Sabine REBEYROTTE, Stéphane NEAR, Marie Claire PARCHEMINAL, Annick LARGANT, Guy KERGOAT, Catherine LAURENT, Thierry GUILLOU, Céline PERON, Simon BUISSON, Claire LAFOSSE.

Absents : Christine SOVRANO, Souhila SANCHEZ (procuration à Julien KERGUILLEC), Patrice QUEMENER (procuration à Guy KERGOAT), Matthieu SIFFIER (procuration à Sabine REBEYROTTE), David PILLOT (procuration à Marie Claire PARCHEMINAL), Erwan NORMAND (Procuration à Alexandre BOUGET), Aurélie BONTHONNEAU (procuration à Claire LAFOSSE), Emmanuel BECQUET (procuration à Tangi BRETON), Marina LOZACH (procuration à Céline PERON), Mélanie LHUILLERY (procuration à Catherine LAURENT)

Secrétaire de séance : Stéphane NEAR.

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – DESIGNATION

Vu

- le code général des collectivités territoriales ;
- le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C IV ;
- la délibération du Conseil communautaire en date du 29 juin 2026 approuvant le principe de composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) et adoptant son règlement ;
- l'avis favorable de la commission Finances, Personnel, Cuisine centrale ;

Considérant que le Conseil de communauté a validé le principe de nommer un titulaire et un suppléant pour chaque commune membre ;

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de désigner au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées :

- Madame Sabine REBEYROTTE, membre titulaire ;
- Monsieur Julien KERGUILLEC, membre suppléant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE NOMMER** à la commission locale des charges transférées :
  - Madame Sabine REBEYROTTE, membre titulaire,
  - Monsieur Julien KERGUILLEC, membre suppléant.

Le Maire
Julien KERGUILLEC



Le secrétaire
Stéphane NEAR

